

FICHE TYPE

Pour le livre blanc

DESCRIPTION DE L'ACTION

- **Dénomination de l'action** : Ouverture d'une unité pédagogique d'insertion en lycée professionnel **U.P.I**
- **Porteur du projet** : Lycée professionnel Jeanne d'Arc à Aulnoye

Objectifs : Depuis plus de 4 ans le collège Ste Bernadette à Jeumont accueille des jeunes handicapés, mais le besoin d'une structure spécifique pour les jeunes de plus de 16 ans s'est fait sentir

Conditions d'accueil

qui est concerné?

L'U.P.I accueille des jeunes déficients intellectuels âgés de 16 à 20 ans sortant d'un U.P.I collège ou d'un IMP Pro,

Qui ont un fort désir d'insertion en milieu ordinaire,

Qui sont capables de respecter les règles de vie dans un établissement scolaire

Qui sont capables d'apprentissage scolaire et professionnel,

Après concertation entre sa famille, les différents partenaires qui travaillent avec le jeune.

Moyens

Objectifs généraux :

Adapter la scolarité à l'âge et aux capacités de chaque élève, en tenant compte de la nature de son handicap.

Favoriser le développement des potentialités de chacun.

Faciliter la construction du savoir, du savoir faire, du savoir être.

Développer l'autonomie et la socialisation :

Intégration au maximum des élèves de l'UPI en fonction des capacités de chacun

,Intégration sociale (partage de la vie en communauté scolaire, récréations, repas , sorties scolaires..)

Intégration professionnelle (ateliers professionnels, stages en milieu professionnel ordinaire..)

Favoriser toutes les mises en situation permettant de développer l'autonomie et la confiance en soi (spectacles, exposés ...face à un auditoire)

Objectifs spécifiques au niveau des apprentissages scolaires :

Soutenir les apprentissages professionnels grâce aux compétences scolaires.

Poursuivre et entretenir les acquisitions en français et en mathématiques.

Améliorer la culture générale, en favorisant des intégrations en cours d'histoire-géographie, d'instruction civique, d'éducation musicale etc

Améliorer l'utilisation d'outils technologiques et informatiques.

Permettre un développement complet des jeunes handicapés en favorisant l'intégration en cours d'E.P.S.

Objectifs spécifiques au niveau des apprentissages professionnels.

Approfondir au lycée les compétences acquises au collège.

Pour cela les jeunes de l'U.P.I seront intégrés dans les cours du Lycée Professionnel pour travailler la pratique en restauration et en entretien des locaux selon leur degré de compétence, de même pour l'entretien des espaces verts , ou celui du linge avec le personnel de maintenance du lycée.

Ils effectueront par ailleurs plusieurs stages en entreprise durant l'année scolaire.

Suivi des élèves.

Rédaction d'un projet personnalisé pour chaque élève.

Concertation régulière entre l'enseignant spécialisé , les équipes éducatives et les partenaires extérieurs (Orthophoniste, psychologues etc.)

Bilan régulier avec les familles le maître référent et l'inspecteur ASH.

Débouchés

Pour les jeunes sortant de l'UPI, il est envisagé une orientation dans les secteurs professionnels de service :

Entretien des espaces verts

Restauration

Sanitaire, entretien des locaux

Soit en milieu professionnel classique, soit en C.A.T.

En conclusion la réussite de cette création d'une U.P.I est conditionnée par un certain nombre de facteurs :qui tiennent à la fois à la nature et aux aptitudes de chacun des jeunes handicapés mais aussi par la qualité des relations avec le personnel de l'établissement et l'information sur le handicap donnée à l'équipe éducative et aux autres élèves du lycée. Bien que récente, cette initiative semble remplir les promesses et mérite d'être poursuivie